

## **OFFRE FUJIFILM APPAREILS SERIE GFX**

**DU 1<sup>ER</sup> MAI AU 30 JUIN 2026**

### **TERMES & CONDITIONS**

Les consommateurs qui achètent **un appareil de la Série GFX de FUJIFILM neuf et éligible** (« Produit Éligible ») **entre le 1<sup>er</sup> Mai et le 30 Juin 2026** (« Période Promotionnelle ») **auprès d'un Revendeur Éligible** sont admissibles à une demande de remboursement.

Les produits FUJIFILM d'occasion ou reconditionnés sont exclus de cette promotion.

Les « Produits Éligibles », les Montants de Remboursement et la Période Promotionnelle sont détaillés sur la page « Plus d'informations ».

Offre valable dans la limite des stocks disponibles chez les Revendeurs Éligibles.

- 1. Les achats doivent être effectués auprès d'un Revendeur Éligible dont la liste est disponible sur la page « Revendeurs Éligibles » (<https://www.fujifilm-x.com/fr-fr/promotions>).**
- Seuls les consommateurs majeurs (de plus de 18 ans), résidant dans l'Espace Economique Européen (ou au Royaume-Uni) et ayant acheté un Produit Éligible en ligne (sur un site éligible) ou dans un magasin physique (parmi la liste des Revendeurs Éligibles) **en France** pourront participer à cette offre et faire leur demande de remboursement [ici](#).

**Seuls les appareils FUJIFILM neufs détaillés dans la liste des « Produits Éligibles » sur la page « Plus d'informations » (<https://fujifilm-x.com/fr-fr/promotions>) sont pris en charge dans cette offre.**

- 3. Les demandes de remboursement pour les achats effectués pendant la Période Promotionnelle doivent être faites à partir de 4 semaines après l'achat du Produit Éligible et impérativement avant le 25 Août 2026 au plus tard.**

Aucune demande de remboursement ne pourra donc être faite avant le 29 Mai 2026, soit 4 semaines après le début de l'offre.

Une facture d'achat ou un reçu valide est nécessaire pour faire une demande de remboursement. Un bon de commande (ou une confirmation de commande) n'est pas une preuve d'achat valide. Les réclamations reçues en dehors de cette période seront rejetées.

4. Les factures ou reçus falsifiés, altérés ou trafiqués seront rejetés et les demandes de remboursement associées seront traitées comme étant des Demandes Frauduleuses.
5. Chaque consommateur est autorisé à bénéficier de l'offre **dans la limite d'un (1) seul exemplaire de chacun des Produits Éligibles à cette offre**. Il est autorisé à faire une demande de remboursement avec plusieurs produits distincts.

i. Produits Eligibles pour cette offre

Nom du produit	EAN	Montant du Remboursement
<b>GFX100 II (nu)</b>	4547410552997	<b>€ 500</b>
<b>GFX100S II (nu)</b>	4547410553000	<b>€ 500</b>
<b>GFX100S II + GF35-70mm (kit)</b>	4014759002266	<b>€ 500</b>
<b>GF55mmF1.7 R WR</b>	4547410486803	<b>€ 500</b>
<b>GF80mmF1.7 R WR</b>	4547410437775	<b>€ 500</b>
<b>GF110mmF2 LM WR</b>	4547410345445	<b>€ 500</b>
<b>GF20-35mmF4 R WR</b>	4547410483802	<b>€ 500</b>
<b>GF32-64mmF4 R LM WR</b>	4547410341034	<b>€ 500</b>
<b>GF45-100mm F4 R LM OIS WR</b>	4547410420333	<b>€ 500</b>
<b>GF100-200mmF5.6 R LM OIS WR</b>	4547410391732	<b>€ 500</b>

6. Les Revendeurs ne doivent pas soumettre de demandes de remboursement pour le compte de leurs consommateurs. Toute demande de remboursement soumise par un revendeur sera rejetée.
7. Une demande de remboursement ne pourra pas être prise en compte si le Produit Eligible est retourné au Revendeur Eligible pour un échange ou un remboursement. Si une demande de remboursement est faite pour un Produit Eligible qui a été retourné ou échangé, la demande sera rejetée et considérée comme frauduleuse.
8. Le consommateur devra renseigner le numéro de série du Produit Eligible dans le Formulaire de Demande de Remboursement prévu à cet effet. Le numéro de série du produit se trouve sur l'emballage ou sur le Produit Eligible. Le consommateur devra saisir le numéro de série dans la case correspondante et télécharger une photo de ce même numéro de série. Si une demande de remboursement est faite pour un Produit Eligible dont le numéro de série a déjà été utilisé lors d'une précédente offre, ou une précédente demande de remboursement pour cette offre en cours, ou a été délibérément falsifié, alors cette demande sera rejetée et considérée comme frauduleuse.
9. Le numéro de série sera validé par rapport aux enregistrements existants. Cela implique le contrôle :
  - i. des registres d'expédition afin de s'assurer que le Produit Eligible a bien été expédié au Revendeur Eligible renseigné ;
  - ii. des dossiers de demandes de remboursement antérieures afin de s'assurer que le numéro de série renseigné sur le Formulaire de Demande de Remboursement n'a pas déjà été utilisé lors d'une promotion antérieure ou d'une précédente demande de remboursement pour cette offre en cours ;
  - iii. du numéro de série auprès des Revendeurs Eligibles afin de s'assurer que le Produit Eligible n'a pas été remboursé ni échangé ;
  - iv. et du numéro de série afin de s'assurer qu'il suit une certaine logique dans les champs de saisie de données.
10. FUJIFILM Germany GmbH (« FUJIFILM ») se réserve le droit d'intenter une action en justice contre tout consommateur qui aurait délibérément formulé une Demande Frauduleuse. Dans toutes les recherches, FUJIFILM restera pleinement conforme à toutes les lois applicables en matière de protection des données, y compris au règlement général sur la protection des données (RGPD).
11. Afin d'effectuer une demande de remboursement, le consommateur demandeur devra compléter le Formulaire en ligne et renseigner ses coordonnées personnelles, ses références bancaires (RIB) et les informations d'achat. La preuve d'achat doit être une facture ou un reçu indiquant clairement la date d'achat, les informations du Revendeur Eligible, et la référence du ou des Produit(s) Eligible(s) acheté(s). FUJIFILM se réserve le droit de demander les originaux de la preuve d'achat. Si la demande en est faite, l'envoi se fera par voie postale, et sera retourné au demandeur après vérification.

12. Un courrier électronique de confirmation sera envoyé au demandeur à réception de sa demande de remboursement faite en ligne.
13. Nous visons à valider la demande dans un délai maximum de 14 jours et de réaliser le paiement dans un second délai de 28 jours (maximum 42 jours). Cependant, si nous ne sommes pas en mesure de valider la demande pour quelque raison que ce soit (information manquante, document illisible, numéro de série en doublon, etc.), le délai de la validation de votre demande pourrait être allongé. Une fois les demandes de remboursement validées, nous visons à procéder au paiement dans un délai de 28 jours.
14. Le demandeur sera informé si la demande soumise est incomplète ou si l'une des preuves fournies est illisible ou non conforme. Les notifications d'erreur vous seront envoyées par courrier électronique. Les demandeurs auront alors l'opportunité de compléter leurs informations et de rectifier les erreurs dans un délai de 14 (quatorze) jours calendaires à la réception de ce courrier électronique. Si les informations ne sont pas corrigées dans un délai de 14 jours calendaires à compter de la réception du courrier électronique, alors la demande de remboursement sera rejetée.
15. FUJIFILM ne pourra être tenu responsable si les courriers électroniques sont bloqués ou classés en dossier « SPAM/Courrier Indésirable » chez le demandeur. Les demandeurs doivent vérifier leur dossier « SPAM/Courrier Indésirable » régulièrement pour s'assurer de ne pas manquer les courriers électroniques de notifications. Si une demande de remboursement est refusée car les Termes et Conditions de l'offre ne sont pas remplis, la décision de FUJIFILM sera définitive.

FUJIFILM se réserve le droit de retirer, modifier ou arrêter l'offre sans préavis.

16. FUJIFILM ne pourra être tenu responsable du matériel, des logiciels, des serveurs, des sites web, des pertes ou défaillance indépendante de sa volonté qui empêchent le consommateur de participer à la promotion.
17. FUJIFILM se réserve le droit d'annuler cette promotion à tout moment et de modifier les Termes et Conditions sans encourir aucune responsabilité.
18. L'adresse électronique pour toute correspondance est [fujifilm@promotion-support.com](mailto:fujifilm@promotion-support.com) ; le demandeur devra fournir son Numéro ID de Demande de Remboursement unique indiqué lors du processus de demande de remboursement pour toute correspondance. Tous les détails sont disponibles sur la page Support.
19. En participant à l'offre, chaque demandeur accepte que toutes ses données personnelles fournies puissent être conservées par FUJIFILM ou ses agents aux fins énoncées dans la politique de confidentialité de FUJIFILM Germany GmbH disponible à l'adresse [www.fujifilm-x.com](http://www.fujifilm-x.com).
20. Les conditions de l'offre doivent être interprétées et appliquées sur la base des lois locales.
21. L'annonceur concernant cette offre et le responsable du traitement concernant les données personnelles soumises par un consommateur dans le cadre de cette promotion est FUJIFILM Germany GmbH, Fujistrasse 1, 47533 Kleve, Germany. Veuillez ne pas envoyer de demandes de remboursement à cette adresse.
22. L'administration de la promotion (autre que la validation de la demande de remboursement) est effectuée pour le compte de FUJIFILM par Benamic Unlimited Company à IDA Business & Technology Park, Ring Road, Kilkenny, Irlande (« Benamic »). Ce dernier agit en tant que sous-traitant de données pour le compte de FUJIFILM en ce qui concerne les données personnelles soumises par tout client dans le cadre de cette promotion.
23. FUJIFILM utilise les données personnelles pour valider les demandes de remboursement et Benamic utilise des données personnelles pour gérer la demande et organiser le remboursement.